

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

---+---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
---+---

DECRET N° 82-130 du 19 avril 1982

chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie,
des Mines et de l'Energie, de l'inté-
rim du Camarade Zul-Kifl SALAMI,
Ministre du Plan, de la Statistique
et de l'Analyse Economique pour
compter du 19 avril 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er..- Pour compter du 19 avril 1982, le Camarade
Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie est chargé de l'intérim du Ministre du Plan, de la
Statistique et de l'Analyse Economique pendant l'absence du
Camarade Zul-Kifl SALAMI.

ARTICLE 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 19 avril 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 PPC 2 SPD 2
MPSAE-MIME 6 autres Ministères 19 DPE-INSAE-DLC 6 IGE 4 DAN-BN 4
UNB-FASJEP 4 DCCT-ONEPI-Gde-Chanc. 3 Préfets 6 BCP 1 JORPB 1.-